

Les relevés qui suivent contiennent, pour les différents établissements, les données concernant la population scolaire et les traitements, suppléments de traitement, primes de brevet et indemnités de logement du personnel enseignant :

I. Population des écoles primaires supérieures publiques.

a)

Arrondissements.	ÉCOLES.	GARÇONS			FILLES		
		dans l'âge obligatoire.	au-dessus de l'âge obligatoire.	TOTAUX.	dans l'âge obligatoire.	au-dessus de l'âge obligatoire.	TOTAUX.
1 <sup>er</sup>	Luxembourg . .	»	»	»	8	134	142
2 <sup>e</sup>	Grevenmacher . .	»	»	»	»	18	18
3 <sup>e</sup>	Differdange . .	»	23	23	»	»	»
»	Niederkorn . .	»	»	»	»	25	25
»	Dudelage . .	2	29	31	»	»	»
»	Esch-s.-A. . .	5	46	51	6	41	47
»	Petange . . .	»	27	27	»	»	»
»	Remich . . .	»	27	27	1	11	12
4 <sup>e</sup>	Vianden . . .	»	20	20	»	»	»
5 <sup>e</sup>	Wiltz . . . .	3	48	51	»	»	»
6 <sup>e</sup>	Larochette . .	»	20	20	»	»	»
	Totaux . . .	10	240	250	15	229	244